



La nuit du droit à la Maison du Barreau de Paris
COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION CONSTITUTIONNELLE
EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI DEPUIS 1958

jeudi 4 octobre 2018, de 18 h 30 à 20 h 30
Maison du Barreau de Paris – Salle Gaston Monnerville
2 rue de Harlay, 75001 Paris

À l'occasion du soixantième anniversaire de la Constitution de 1958 et de la Nuit du Droit qui le célèbre, l'Association des juristes franco-britanniques, en liaison avec le groupe droit constitutionnel de la Société de législation comparée, a pensé qu'il serait intéressant de comparer l'évolution du droit constitutionnel en France et au Royaume-Uni au cours des soixante dernières années. L'évolution sera présentée de deux points de vue complémentaires, d'une part la modification des institutions politiques, Gouvernement, Parlement, Collectivités territoriales et d'autre part celle de l'État de droit et de la protection juridictionnelle des libertés.

Sur le premier point, **Jean Massot**, Président de section honoraire au Conseil d'État et animateur du groupe droit constitutionnel de la SLC, présentera « L'immuable prépondérance de l'exécutif à travers une dyarchie hiérarchisée ». Le Professeur **Aurélien Antoine**, auteur d'un traité de droit constitutionnel britannique traitera de « L'impact de l'Union européenne sur les rapports entre les institutions britanniques ».

Sur le second point, **Lord Phillips of Worth Matravers**, ancien président de la Cour suprême du Royaume-Uni, présentera « La création de la nouvelle Cour suprême et le Rule of law ». Le professeur **Philippe Lauvaux**, également animateur du groupe droit constitutionnel de la SLC, traitera des évolutions du rôle du Conseil constitutionnel, sous le titre « La quête d'une hiérarchie des normes et le dialogue des juges ».

Chacun des quatre exposés de 20 à 30 minutes sera suivi d'une discussion avec la salle.



En raison du nombre de places limité, il est fortement recommandé de s'inscrire dès que possible.

Validation au titre de la formation continue des avocats Par mesure de sécurité, merci de vous munir de votre carte professionnelle ou de papiers d'identité pour accéder à la Maison du Barreau

Le 4 octobre est l'anniversaire de la Constitution de 1958.

En 2017, M. Laurent FABIUS, président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

La Nuit du droit a pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers. En 2018, la Nuit du droit aura lieu sur tout le territoire national, en métropole et Outre-mer.

L'AJFB/FBLS participe à la Nuit du Droit aussi bien à la Maison du Barreau qu'au Tribunal de Commerce de Paris, en y organisant une table-ronde, conjointement avec Paris Place de Droit, en seconde partie de soirée, sur le thème de l'imprévision en droit français et droit anglais.

Bulletin d'inscription au séminaire du 4 octobre 2018

à retourner à la Société de Législation Comparée avant le 2 octobre 2018

emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

Nom/prénom :

Fonction :

Nom du cabinet, de l'étude ou de la société (si pertinent) :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Les inscriptions seront effectuées dans la limite des places disponibles.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : ajfb.france@orange.fr